

Epreuve - Matière : 101 - 0430

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Sujet: Les usages et la gestion des périodiques (journaux, magazines, revues universitaires, etc.) ont beaucoup évolué depuis les années 2000 : quels défis cela pose-t-il aujourd'hui aux bibliothèques ?

A l'ère de l'intelligence artificielle et de la diffusion d'informations en continu via une diversification toujours plus accrue des supports et un accès en ligne, se pose la question de la pertinence des collections de périodiques en bibliothèque, et ce particulièrement au regard des titres au format papier. On pense en l'occurrence au secteur de la presse écrite, en pleine recomposition et avec une tendance générale de la baisse des ventes - et donc des tirages - de titres papier. Tout comme pour le CD, on observe une évolution notable des usages des périodiques depuis les années 2000, ce qui implique par conséquent une adaptation des bibliothécaires face à ces tendances et de nouveaux défis en termes de gestion et de valorisation des collections, tant au regard du support physique que du support numérique en prenant en compte les modalités d'accès. Ainsi, face à un secteur en mutation, quels moyens et quelles actions les établissements documentaires peuvent-ils mettre en œuvre pour assurer une gestion raisonnée des collections de périodiques en adéquation avec l'évolution des usages ? Nous étudierons dans un premier temps comment se traduit un tel changement, puis de quelles façons les

Bibliothèques peuvent-elles appliquer des méthodes adaptées au niveau de la gestion de leurs ressources.

Tout d'abord, de quoi parle-t-on exactement lorsque l'on fait référence à un périodique ? Contrairement à une monographie, nous avons ici affaire à une publication en série, paraissant à intervalles réguliers et se caractérisant par un ISSN (International Standard Serial Number). Si la publication cesse de paraître, on emploiera alors l'expression de « périodique mort ». On peut évoquer la presse généraliste, avec les grands quotidiens ^{nationaux} comme Le Monde, Le Figaro, la presse régionale (Le Bien public, Midi Libre), les magazines (ex. Rebondir, Sciences et Avenir) ou encore les revues universitaires telles que French Studies ou Pauvres. Une bibliothèque se doit en effet de garantir un pluralisme dans son offre documentaire de périodiques, sans parti pris, et d'assurer un accès à l'actualité au nom du droit à l'information.

Toutefois, les usages ont considérablement évolué en matière d'appropriation des titres papier, au profit des supports nomades et d'un accès instantané à l'information, en tous lieux. Cela se traduit par une augmentation du coût de certaines revues et un désabonnement par la bibliothèque pour des raisons budgétaires ; certains titres sont tirés en moins d'exemplaires, l'offre se raréfie et induit donc une hausse des tarifs, en prenant aussi en compte la commission liée au fournisseur (ex. Elsevier). En outre, des titres cessent de paraître, faute de nombre suffisant d'achats des numéros (on pense notamment au magazine féministe L'Ussette, auquel la médiathèque Jacqueline de Romilly située à Draguignan était abonnée, mais également au magazine L'Etudiant). Plusieurs possibilités sont alors envisagées : soit le titre disparaît totalement (terme de « périodique mort » employé précédemment), soit il migre vers un accès en ligne, comme cela fut le cas pour L'Etudiant.

La baisse des emprunts en bibliothèque pour les périodiques 2 / 8

et une tendance générale en autre analysée par le biais d'enquêtes : on citera notamment l'ESGBU, l'Enquête statistique générale en bibliothèques universitaires, réalisée de façon annuelle, et qui prend en compte l'évolution du nombre d'emprunts de documents, justifiant par exemple de conserver ou non un budget pour renouveler ou pas certains abonnements ou effectuer de nouvelles acquisitions.

Le changement d'usage s'observe aussi dans une dimension générationnelle avec très souvent un public beaucoup plus âgé qui tient toujours à la lecture des périodiques physiques, en comparaison avec des usagers plus jeunes, comme les étudiants, qui emploieront massivement des supports nomades (smartphones, tablettes...) et se tourneront bien plus souvent vers les réseaux sociaux. A l'heure de la fermeture des kiosques toujours plus prononcée et d'une désaffection pour les périodiques papier, les bases de données offrant un accès à distance aux publications périodiques sont de plus en plus utilisées (cas de Cairn, Europresse, Generalis...), ce qui suppose que les bibliothèques doivent adapter leur budget, le coût annuel des abonnements en ligne restant élevé (et souvent supprimer des titres papier pour consacrer davantage de ressources financières aux abonnements numériques), tout en restant vigilant quant aux revues et éditeurs prédateurs face à l'explosion d'articles en ligne (et ce particulièrement dans le domaine de la recherche scientifique).

Ainsi, compte tenu des changements de pratiques et d'usages observés en particulier au niveau de l'appropriation des périodiques au format papier, les bibliothèques auront plusieurs défis à relever par différentes actions et méthodes destinées à promouvoir une gestion raisonnée de leurs collections mais aussi de les valoriser via différents moyens envisageables.

La gestion raisonnée des collections de périodiques peut alors être mise en place de différentes façons. Commençons par aborder le sujet de la mutualisation de ces ressources, en l'occurrence par l'intermédiaire des Plans de conservation partagée des périodiques (PCPP), renommés depuis peu PGP (Plans de gestion des périodiques) si l'on se réfère au site de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes). Nous pouvons citer l'exemple de l-Inria (Institut national de recherche en

informatique et en automatique), qui a collaboré il y a quelques années avec le SCD de l'Université de Lille dans le cadre du plan de conservation partagée intitulé « Sciences du Numérique », suite à la fermeture de ses différents centres de documentation répartis en France. L'objectif était donc de ceder ses collections de périodiques, et un recensement avait été effectué afin d'évaluer la volumétrie représentée, cibler les numéros manquants (lacunes) et proposer ensuite les titres aux bibliothèques partenaires du PNUM afin de pouvoir compléter leurs collections le cas échéant. Chaque PGP se caractérise par un domaine thématique (par exemple « Arts du spectacle »), mais il peut aussi s'agir de PGP régionaux (par exemple le PGP Bourgogne) consistant en des transferts de collections auprès d'un établissement documentaire qui s'est engagé à conserver un titre dans son intégralité (ex. Le Monde à la bibliothèque universitaire dijonnaise de l'Université de Bourgogne Europe).

La gestion raisonnée des collections de périodiques va en outre se traduire par la politique documentaire adoptée par la bibliothèque : on l'occurrence désherber au bout d'un laps de temps donné les anciens numéros (au bout d'un mois, un an, etc.) afin d'assurer un espace suffisant au niveau de la mise à disposition et de la conservation, les bibliothèques venant à manquer de place au niveau du stockage de leurs documents. Ce qui vaut donc aussi pour les désabonnements.

Enfin, le défi à relever par les bibliothèques est : comment valoriser les périodiques à l'heure de l'intelligence artificielle, de la désinformation et des fake news afin de mettre en avant une information fiable et de qualité avec des sources vérifiées ?

Ces actions de valorisation peuvent se concrétiser par l'organisation d'ateliers dédiés à la découverte de l'offre des périodiques, couplés avec un module consacré à l'utilisation d'une base de données orientée vers des recherches d'articles. La bibliothèque universitaire Droit-Lettres de Dijon a en l'occurrence proposé une série d'ateliers basés sur ce principe. L'atelier, construit sur un format en deux temps et d'une durée de deux heures, consistait d'abord à présenter les différents types de périodiques (français ou en langues étrangères) disponibles au sein des espaces de la bibliothèque, la durée du prêt, comment chercher les références au sein de l'outil de découverte Primo, localiser

Epreuve - Matière : 101-0430

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

les titres en fonction de leur côté, suivant s'ils se trouvaient en accès direct ou indirect (conservés en magasin), étaient-ils empruntables ou consultables sur place, etc. Ensuite, l'objectif était de faire une démonstration en direct de différents exemples de recherches d'articles dans la base de données Europresse, en sélectionnant le mode de recherche simple, ou avancée et en choisissant des thèmes d'actualité (par exemple la précarité étudiante). Ces animations avaient été portées à la connaissance des usagers sur le portail des BU de l'Université ainsi que dans la newsletter, et les ateliers pouvaient en outre se réserver via l'application Affluences, massivement utilisée.

De même, au sein de cette BU, un projet de réaménagement de l'espace Périodiques a pu voir son aboutissement en 2024 : de nombreuses collections avaient été déplacées à cette occasion dans un emplacement davantage visible auprès des usagers, et une nouvelle signalétique adoptée pour que le public puisse se repérer dans les meilleures conditions. A l'occasion des Jeux Olympiques de 2024, des tables thématiques nommées « Bibliothéolympiades » avaient été installées en salle de lecture, valorisant notamment des articles de presse ancienne traitant des performances d'athlètes issus des époques concernées, avec la photographie de ceux-ci à la Une. Cette action a permis de remettre au goût du jour des archives liées aux collections de périodiques, et donc de

les faire revivre. Quant à la pertinence des collections actuelles, un nouvel abonnement a été acté en 2025, à la revue Rebondir, sur la reconversion et l'orientation professionnelle, ayant toute sa pertinence auprès d'étudiants se questionnant sur leur avenir.

Ainsi, malgré une évolution considérable en matière d'usage des périodiques en bibliothèque (baisse des emprunts au format papier au profit des bases de données, dématérialisation croissante des contenus...), les établissements documentaires doivent se remettre en proposant de nouvelles actions destinées à mettre en avant ce type de ressource, que ce soit par des actions de mutualisation, d'adaptation de la politique documentaire, mais aussi des actions de valorisation auprès des usagers, que ce soit en faveur de la réussite étudiante ou tout simplement de créer un moment convivial autour d'un type d'offre documentaire dédiée. Enfin, la BU de droit-économie-gestion de Montpellier (BU Richter) s'est abonnée dernièrement à un nouveau média publiant des articles en ligne, sans prise de position : Brief.me, en faisant la promotion auprès des étudiants par la distribution de quelques pages... papier.

